



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 23 septembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 13 septembre 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 54

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Bruno DAVID
Madame Christine MARTIN	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Axel SIBERT
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Stéphanie MODDE
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Marien LOVICH	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur David HAEGY	Madame Elizabeth REVEL
Madame Delphine BLAYA	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Philippe THIRION
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Valérie TEISSEIRE
Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Frédéric FAVERJON
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Laurence GERBET	Monsieur Pierre PRIBETICH
Madame Marie-Odile CHOLLET	Monsieur Emmanuel BICHOT	
	Madame Céline RENAUD	

Membres absents :

Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Philippe LEMANCEAU pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : ECOLOGIE URBAINE

Rapport 2023 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement

La Loi n° 95-101 du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement et le décret n° 95-635 du 6 mai 1995, ont institué la présentation au conseil municipal du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement, reçu de l'établissement public de coopération intercommunale compétent dans le domaine.

La gestion de ces deux services a été déléguée en 1991 par la Ville de Dijon à la Lyonnaise des Eaux. Cette compétence a été transférée en 1999 au district de l'agglomération dijonnaise (compétence optionnelle), depuis transformé en métropole (compétence obligatoire). L'exploitation des services publics d'eau potable et d'assainissement sur la Ville de Dijon est aujourd'hui confiée à la société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) Odivea.

Le rapport annuel pour l'exercice 2023 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement a été approuvé par Dijon Métropole au Conseil métropolitain du 27 juin 2024 et transmis à la Ville de Dijon.

Après 4 années sèches, l'année 2023 a présenté un cumul pluviométrique annuel dans la moyenne de la période 2010-2018 (726 mm - station Météo France de Dijon Longvic), mais qui cache des disparités pluviométriques à la fois géographiques, temporelles (9 mm en février, 146 mm en octobre) et d'intensité (76 mm le 19 octobre 2023).

SERVICE DE L'EAU POTABLE

1. Indicateurs techniques

L'eau distribuée à Dijon est pour partie d'origine karstique (sources de Morcueil et du Suzon, forage des Gorgets) et pour une autre partie d'origine alluviale (champs captants des Gorgets et de Poncey-les-Athée - Flammerans).

L'eau provenant de Poncey-les-Athée - Flammerans subit sur le lieu de captage un traitement de déferrisation-démanganisation et de filtration au charbon actif, tandis que les eaux de la source de Morcueil sont traitées par ultrafiltration dans l'usine Henri Navier située sur le site de Chèvre-Morte.

Des désinfections par chloration sont effectuées en six points du réseau sur Dijon pour garantir la qualité de l'eau distribuée.

En 2023, à l'échelle de la métropole qui compte 51 778 abonnés, 14 808 341 m³ ont été consommés. Les volumes facturés sur la commune de Dijon ont été de 8 319 106 m³ pour 23 893 abonnés.

3 797 compteurs ont été renouvelés en 2023 sur les 54 572 que dénombre le service.

Le réseau d'eau potable sur la commune de Dijon, d'une longueur de 528,1 km, représente 45,6 % du linéaire total de la Métropole. Le rendement du réseau sur la commune s'établit en 2023 à 82,8 %.

Parmi les faits marquants en 2023, sont à noter :

- À l'occasion de la journée mondiale de l'eau le 22 mars 2023, la « Charte sur la protection et le partage de l'eau » de Dijon métropole a été présentée sur le site de l'usine de production d'eau potable de Poncey-lès-Athée. Cette charte vient renforcer la politique de solidarité territoriale de Dijon métropole en matière de fourniture d'eau aux collectivités extérieures à la métropole.
- Le déploiement de la télérelève des compteurs d'eau s'est également poursuivi sur le périmètre de la SEMOP Odivea. Le dernier compteur d'eau équipé de cette technologie a été symboliquement posé le 5 juillet 2023 à la MJC Centre social La Maison Maladière à Dijon.

2. Indicateurs financiers

Conformément à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, la tarification de l'eau comporte un abonnement et une part variable fonction de la quantité d'eau consommée.

Au 1er janvier 2024, sur la base d'une consommation annuelle type de 120 m³ (correspondant à une famille de 4 personnes), le prix moyen de l'eau potable au mètre cube sur la commune de Dijon est de 1,6434 € TTC, à comparer à 1,6016 € TTC au 1er janvier 2023.

Cette hausse de 2,6 % est liée à l'actualisation contractuelle de la part Odiva aux 1er avril 2023 et 1er octobre 2023.

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

1. Indicateurs techniques

Les eaux usées produites sur le territoire de Dijon métropole sont collectées par 889,2 km de réseaux (hors branchements), dont 359,7 km pour la seule commune de Dijon. $\frac{3}{4}$ du réseau de la commune est de type unitaire, recueillant aussi bien les eaux usées que les eaux pluviales.

Outre les effluents de Dijon, la station d'épuration Eauvitale de Dijon-Longvic, d'une capacité de 400 000 Équivalent Habitant, traite les eaux usées en provenance des communes de Longvic, Ouges, Chenôve, Fontaine-lès-Dijon, Hauteville-lès-Dijon, Talant, Daix, Ahuy, Plombières-lès-Dijon, Corcelles-les-Monts, Fény, et par le biais de conventions de déversements d'Asnières-lès-Dijon, Étaules, Messigny-et-Vantoux, Velars-sur-Ouche, Bellefond et Ruffey-lès-Echirey.

La station d'épuration Eauvitale traite également depuis avril 2023 les eaux usées de la commune de Saint-Apollinaire. Les travaux de raccordement de la commune ont été achevés, permettant ainsi de préserver le milieu aquatique en soulageant la station d'épuration de Chevigny-Saint-Sauveur et en supprimant un déversoir d'orage.

En 2023, le volume total des eaux usées traitées était de 19 726 996 m³, contre 18 199 959 m³ en 2022, soit une hausse de plus de 8 %. Étant donné la nature majoritairement unitaire du système de collecte des eaux usées arrivant à la station de Dijon-Longvic, l'évolution du volume traité est à mettre en relation avec l'évolution du cumul pluviométrique (+25%).

Le système d'assainissement de Dijon-Longvic est ainsi déclaré conforme à l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 par les services de l'État.

3 245 tonnes de boues d'épuration (matières sèches) ont été évacuées de la station d'épuration et intégralement valorisées par compostage.

Parmi les faits marquants en 2023, sont à noter :

- L'unité de méthanisation des boues de la station d'épuration Eauvitale de Dijon-Eauvitale a été inaugurée le 14 avril 2023. Elle permet dorénavant à Dijon métropole de produire du « gaz vert », à savoir du biométhane, qui est injecté dans le réseau de distribution gaz de GRDF.
- Les travaux de construction d'un nouveau bassin d'orage de 15 000 m³, qui s'ajoute à celui existant de 30 000 m³, en amont de la station d'épuration Dijon-Eauvitale se sont poursuivis en 2023. Ce bassin complémentaire permettra de réduire encore les déversements d'effluents dilués dans le milieu naturel lors d'épisodes pluvieux.

2. Indicateurs financiers

Comme pour la part "eau" de la facture, la tarification de la part "assainissement" est conforme à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.

Au 1er janvier 2024, sur la base d'une consommation annuelle type de 120 m3, le prix moyen de l'assainissement collectif au mètre cube, est de 2,2444 € TTC sur la commune de Dijon, à comparer à 2,1119 € TTC au 1er janvier 2023.

Cette hausse de 6,3 % est liée à l'actualisation contractuelle de la part Odivea aux 1er avril 2023 et 1er octobre 2023.

Prix de l'eau et de l'assainissement

Sur la commune de Dijon, le prix de l'eau potable et de l'assainissement collectif, sur la base d'une consommation annuelle type de 120 m3, est de 3,8878 € TTC/m3 au 1er janvier 2024. A titre de comparaison, le mètre cube était de 3,7135 € TTC au 1er janvier 2023, soit une hausse de 4,7 % du prix de l'eau, telle qu'expliquée précédemment, dans un contexte inflationniste.

A l'échelle nationale, le prix global moyen de l'eau au 1er janvier 2023, sur la base d'une consommation annuelle de 120 m3, était évalué à 4,52 € TTC/m3 : 2,21 € TTC/m3 pour l'eau potable et 2,31 € TTC/m3 pour l'assainissement collectif (Source : Rapport national de l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement de l'OFB – Édition de juin 2024).

A noter que de nouvelles formules d'indexation de la rémunération d'Odivea pour les services d'eau potable et d'assainissement ont été actées par avenant en décembre 2022, afin de mettre en cohérence les produits d'exploitation avec l'évolution des charges constatées du délégataire.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le rapport 2023 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 5 PROCURATION(S)	